



Demande de rejet d'un appel

Commission de révision d'évaluation foncière, 655 rue Bay, bureau 1500, Toronto, Ontario M5G 1E5

Télép. : (416) 212-6349 ou 1 866 448-2248 Téléc. : (416) 314-3717 ou 1 877 849-2066

Site Web : www.elto.gov.on.ca Courriel : arb.registrar@ontario.ca

Conformément à la Loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario, nous nous engageons à vous offrir les services requis. Si vous avez des besoins en matière d'accessibilité, veuillez communiquer le plus rapidement possible avec notre coordonnateur de l'information sur l'accessibilité au 416 212-6349 ou 1 866 448-2248 (numéro sans frais), ou encore au 1 800 855-1155 (ATS) par l'entremise du Service de relais Bell.

Directives aux parties:

Le présent formulaire s'emploie pour demander le rejet d'un appel traité comme instance générale, sommaire, ou passé parce que l'appelant ou une autre partie est soit en inobservation du calendrier des procédures ou les Règles de pratique ou procédure.

Cette demande de rejet pour avoir omis de déposer n'importe quel document comme demandé dans le calendrier des procédures peut être déposée auprès de la Commission au moins 30 jours après la date limite de signification inscrite au calendrier des procédures. Une demande de rejet pour inobservation avec les Règles de pratique et procédure peut être déposée auprès de la Commission à n'importe quel moment durant le calendrier des procédures.

La partie requérante doit signifier sa demande à toutes les parties à l'appel au moment où elle la dépose auprès de la Commission. Toute partie qui s'oppose à cette demande doit signifier à toutes les autres parties, et déposer auprès de la Commission, une réponse écrite au plus tard 14 jours après la date de signification du formulaire et de son dépôt auprès de la Commission.

Si aucune réponse n'est déposée, la Commission rendra une décision concernant la demande sans fournir d'autres directives procédurales aux parties.

Partie 1: Renseignements sur le ou les appels

CDP n°

Instance du calendrier des procédures : Sommaire Général Passé

Numéro de rôle de la propriété :

Adresse :

N^{os} d'appel :

Partie 2: Demande de rejet

_____ demande que les appels susmentionnés interjetés auprès de la Commission par _____ (ci-après l'« appelant ») soient **rejetés** parce que l'appelant est en inobservation du/des :

Calendrier des procédures

Règles de pratique et procédure



Demande de rejet d'un appel

Partie 3: Faits à l'appui de la demande de rejet

Dans le cas où une partie est en inobservation avec le Calendrier des procédures, veuillez indiquer laquelle :

Exposé des questions en litiges Descriptions des questions Rapports d'experts

Fournissez tout détail supplémentaire concernant l'inobservation de la partie :

Date du dépôt dans le calendrier des procédures :

Dans le cas où une partie est en inobservation avec les Règles de pratiques et procédures de la Commission, veuillez indiquer le(s) règle(s) :

Je, _____, atteste par la présente que les renseignements précédents sont véridiques et exacts à ma connaissance, et que l'appelant _____

OU _____. J'ai signifié à toutes les parties une copie de la présente.

Signature:

Date:



Tribunaux décisionnels Ontario – Division de l'environnement et de l'aménagement du territoire

Demande de rejet d'un appel

Commission de révision d'évaluation foncière, 655 rue Bay, bureau 1500, Toronto, Ontario M5G 1E5

Télep. : (416) 212-6349 ou 1 866 448-2248 Téléc. : (416) 314-3717 ou 1 877 849-2066

Site Web : www.elto.gov.on.ca Courriel : arb.registrar@ontario.ca

RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

Demande de rejet approuvée : Oui Non (en instance)

Directives au personnel :

Signature:

Date: